

Faso
AGRI ENTREPRENEUR

LE MAGAZINE DE L'ENTREPRENEUR AGRICOLE

Octobre - Décembre 2019



www.agriculture.bf

FASO DRONE

Un engagement pour une agriculture moderne

Promotion de l'économie agricole: Des opportunités au profit de la jeunesse

Faso Agri Entrepreneur,
Magazine trimestriel spécialisé
sur l'entrepreneuriat agricole
n° 01 Octobre-Décembre 2019

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Dr Lamourdia THIOMBIANO
(SG/MAAH)

COMITÉ ÉDITORIAL

Dr Abdelaziz OUEDRAOGO
(DGPER)
Issaka TINGRI
Adama SANKARA
Marius YARO

RÉDACTEUR EN CHEF

Roger SANKARA

EQUIPE DE RÉDACTION

Roger SANKARA
Thierry SOU
Hafissatou SANA
Mamadou DIAKITE
Diane KABORE,
Dominique DIAPPA

MAQUETTE & MONTAGE

OMEGA VISION
COMMUNICATION

IMPRESSION

OMEGA PRINT PLUS
Tél. : 25 31 48 55/56 20 20 20



M. Salifou OUEDRAOGO,
*Ministre de l'Agriculture et des Aménagements
Hydro-agricoles*

Nous sommes engagés dans une dynamique de promotion de l'économie agricole, avec les jeunes comme cible privilégiée. Nos actions dans ce domaine visent à développer l'économie agricole dans l'optique d'améliorer les revenus des acteurs des chaînes de valeur des filières agricoles.

Nos défis consistent à moderniser les exploitations agricoles et inciter l'entrepreneuriat agricole surtout au profit des jeunes, fer de lance de notre économie. Il s'agit notamment de développer les filières porteuses et la petite transformation des produits agricoles, renforcer la liaison production-marché et promouvoir la

commercialisation des productions agricoles.

Nous réalisons au profit des acteurs des unités de transformation des produits agricoles. Nous procédons également à la création de Centres de Ressources en Entrepreneuriat Rural, à la construction d'infrastructures de post-récolte et de mise en marché.

L'amélioration de l'environnement des affaires dans le milieu rural est assurée par l'adoption du Code des investissements agro-sylvo-pastoral, halieutique et faunique en mai 2018. Ce code accorde des avantages fiscaux particuliers aux petites exploitations agricoles et en fonction des zones agricoles, améliore l'accès des producteurs agricoles au financement, tout en baissant significativement les charges fiscales en milieu rural.

Nous poursuivons le renforcement des mécanismes de financement des entreprises agricoles à travers la mise sur pied prochaine d'un fonds de développement agricole, sous forme de guichet rattaché à la Banque agricole du Faso.

J'encourage les jeunes et les femmes à saisir davantage les facilités offertes pour un investissement massif dans le domaine agricole.

Avec les jeunes, agissons !



4 UNITÉ DE PRODUCTION DE BEURRE DE KARITÉ ET D'HUILE D'ARACHIDE

En trois ans, le retour sur investissement !



8 PRODUCTION DE JUS ET SIROP DE MANGUES

Une activité hautement rentable.



11 UNITÉ DE TRANSFORMATION DU RIZ PADDY ÉTUVÉ

Un bénéfice net de plus d'un million de francs CFA dès la première année.



14 COMMERCIALISATION DE RIZ

Réaliser un chiffre d'affaires annuel de dix millions.

16 MÉCANISATION AGRICOLE

400 tracteurs et une usine de montage d'équipements agricoles au profit du monde rural.

18 PROGRAMME DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Une panoplie d'appuis au profit du secteur privé.



20 PÔLE DE CROISSANCE DE BAGRÉ

Un centre pour faciliter les affaires.

22 LE BUSINESS PLAN

une boussole indispensable pour l'entrepreneur.



Unité de production de beurre de karité et d'huile d'arachide

En trois ans, le retour sur investissement !



L'arachide et le karité font partie des produits de commercialisation les plus rentables pour les femmes au Burkina Faso. Généralement vendus à l'état brut, ces produits ont une forte rentabilité, à condition d'y ajouter de la valeur. Avec un investissement de 18 millions, on amorce le retour sur investissement à la troisième année.

La mise en place d'une unité de production de beurre de karité, d'huile d'arachide et de savon peut rapporter gros. L'approvisionnement en noix de karité et en arachide est possible auprès d'associations féminines de collecte de noix de karité ou dans les marchés.

Pour la transformation des noix de karité en beurre, les étapes principales sont le décortiquage et le tri pour débarrasser les noix d'impuretés, le concassage en particules plus petits, la cuisson, le passage des noix concassées au fourneau et la presse pour l'obtention du beurre de karité. Le rendement de la transformation du beurre est de 50%.

Pour la transformation de l'arachide, les gousses sont décortiquées, passées à la cuisson puis écrasées pour l'extraction de l'huile. Le rendement d'un sac de 120 kg de grains est de 60 l d'huile.

La moitié de la production d'huile et de beurre est utilisée pour la fabrication de boules de savon.

Le coût des équipements pour la mise en place de l'unité est fourni dans le tableau suivant :

BUSINESS MODÈLE

MATÉRIEL D'EXPLOITATION

DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	COÛT UNITÉ	COÛT TOTAL
Unité de transformation	Unité	1	5 500 000	5 500 000
Fût	Unité	5	25 000	125 000
Plats	Unité	6	10 000	60 000
Bâche	Unité	1	80 000	80 000
Brouette	Unité	3	15 000	6 000
Seaux	Unité	10	5 000	-
Meule	Unité		32 000	-
Fourneau	Unité		25 000	-
TOTAL				5 765 000

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT

DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	COÛT UNITÉ	COÛT TOTAL
Hangar		1	300 000	300 000
Magasin		1	600 000	600 000
Local gardien		1	175 000	175 000
Hangar		1		-
Bureau		1	200 000	200 000
Clôture	Unité	1	750 000	750 000
Tricycle		1	2 500 000	2 500 000
Mobilier	Lot	1	100 000	100 000
TOTAL				4 625 000

Pour un début, l'unité peut se limiter à la transformation de 100 sacs de noix de karité et de 84 sacs d'arachide la première année et fonctionner avec une main d'œuvre de cinq personnes. Les charges liées au fonctionnement se dressent comme suit :

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	COÛT UNITÉ	COÛT TOTAL
Achat noix	Sac	100	20 000	2 000 000
Achat arachide	Sac	84	25 000	2 100 000
Carburant	Unité	1	80 000	80 000
Salaire				2 088 000
Impôts				84 200
Amortissement				1 894 250
TOTAL				8 246 250

Les produits de l'unité sont le beurre de karité, l'huile d'arachide et le savon.

Pour la vente en détail, le conditionnement se fera comme suit :

- Le beurre de karité mis en sachet de 1 et 4 kg pour 2000 francs le kg.
- L'huile d'arachide conditionnée dans des bidons usagers de 1 et 4 litres à raison de 1 100 FCFA le litre.
- Le savon est formé en boule et en cube de 0,5 kg et 1 kg. Il se vend à 450 francs le kg.

En un an de fonctionnement, les recettes se présentent comme suit :

DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	PRIX UNITÉ	VENTE AN
Vente Beurre de karité	Kg	5 000	2 000	10 000 000
Vente huile d'arachide	L	4 000	1 100	4 400 000
Vente savon	Sac	40	75 000	3 000 000
TOTAL				4 625 000

Le compte d'exploitation de l'unité peut se résumer comme suit à la fin d'une année :

DÉSIGNATION	
MATÉRIEL D'EXPLOITATION	5 765 000
CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT	4 625 000
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	8 246 250
TOTAL INVESTISSEMENT	18 636 250
RECETTES	17 400 000
BÉNÉFICE	-1 236 250

La première année, les charges liées à l'implantation de l'unité pèsent sur les résultats, marqués par un solde négatif de 1 236 250 francs CFA. Cependant pour les années qui vont suivre certaines charges vont disparaître ■

Le tableau suivant indique les bénéfices annuels réalisés

DÉSIGNATION	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3
Matériel d'exploitation	5 765 000	0	0
Construction et aménagement	4 625 000	0	0
Charges de fonctionnement	8 246 250	8 246 250	8 246 250
Recettes	17 400 000	17 400 000	17 400 000
Bénéfice	-1 236 250	9 153 750	9 153 750



PRODUCTION DE JUS ET SIROP DE MANGUES

Une activité hautement rentable.



La mangue transformée est gage de rentabilité

La transformation et la commercialisation de jus et de sirop à base de mangues est une activité fortement génératrice de revenus. Dès la première année, le chiffre d'affaires peut être estimé à plus de 29 millions de F CFA.

L'unité va produire en quantité et en qualité le jus et le sirop de mangues

à partir des variétés locales disponibles. Après avoir recueilli la matière première, le processus de fabrication du jus et du sirop va consister d'abord au tri et au lavage des mangues avant de les dépulper et de les découper. Ensuite viennent l'étape de macération qui dure entre trois et quatre heures, de l'ajout du sucre, des arômes et conservants ainsi que le temps de la cuisson. Après l'acidification, il faut refroidir et conditionner le jus et le sirop obtenus dans des sachets de 1/6 de litre et de 1/4 de litre. Ils seront également conditionnés dans des bidons de 1/2 litre et 1 litre. Les produits ainsi obtenus seront stockés et vendus.

Une vingtaine de personnes feront fonctionner l'unité de transformation de mangues locales en jus et en sirop. Le tableau suivant présente l'équipement nécessaire pour faire fonctionner l'unité :

Equipements nécessaires


DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ
MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT LÉGER		
Matériel de transformation	Ensemble	1
Matériel de conservation	Ensemble	1
Matériel de commercialisation	Ensemble	1
Foyer à gaz	Unité	1
Système complet d'extraction et d'emballage de jus	Unité	1
Capsuleuse	Unité	1
Machine à souder (emballages)	Unité	2
Filtre à jus	Unité	2
Table pour coupe	Unité	2
Table pour étalage	Unité	5
Récipients en plastique	Ensemble	1
Récipients en aluminium	Ensemble	1
Accessoires de cuisine	Ensemble	1
MATÉRIEL DE CONSERVATION		
Glacière	Unité	6
Réfrigérateur	Unité	3

Pour la première année de fonctionnement, l'unité compte transformer 4 200 kilogrammes de mangues locales, ce qui va lui permettre de produire 24 000 litres de jus de mangues et 9 000 litres de sirop de mangues. Le litre du jus est de 400 F CFA et celui du sirop est de 1500 FCFA. Cette activité génératrice de revenus engendre des charges qui sont présentées dans le tableau suivant.

Charges d'exploitation

DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	COÛT UNITAIRE	COÛT TOTAL
Local	Mois	12	20 000	240 000
Mangues	Kg	4 200	200	840 000
Sucre	Kg	6 600	800	5 280 000
Arômes et conservant	Litre	330	5 000	1 650 000
Produits de nettoyage et vaisselle	Forfait	Forfait	108 000	108 000
Fournitures de bureau (cahiers d'enregistrements des recettes, charges, stocks et autres nécessaires)	Forfait	Forfait	5 000	5 000
Gaz	Mois	12	15 000	180 000
Eau	Mois	12	20 000	240 000
Electricité (factures SONABEL)	Mois	12	30 000	360 000
Emballages	Qté produite	33 000	50	1 650 000
Charges des employés	An	1	3 960 000	3 960 000
Charges sociales	An	1	633 600	633 600
TOTAL				8 903 000

BUSINESS MODÈLE

Une fois conditionné, le litre de jus de mangues sera vendu à 400 F CFA. Le prix du litre de sirop de mangues est fixé à 1500 FCFA. Le tableau suivant présente le compte d'exploitation prévisionnel pour trois années d'activités 

Compte d'exploitation prévisionnel

ANNÉES	AN 1	AN 2	AN 3
Chiffre d'affaires	29 100 000	30 555 000	32 082 750
Achats de mangues, sucre, arôme...	7 770 000	8 236 200	8 648 010
Services extérieurs et autres	4 568 584	4 801 934	5 003 692
Impôts et taxes	220 800	268 800	268 800
Valeur ajoutée	16 540 616	17 248 066	18 162 249
Charge du personnel	4 593 600	4 593 600	4 593 600
Excédent brut d'exploitation	11 947 016	12 654 466	13 568 649
Dotations aux amortissements	216 372	187 330	187 330
Résultat d'exploitation	11 730 644	12 467 136	13 381 319
Charges financières	596 600	379 308	139 262
Résultat avant impôts	11 134 044	12 087 828	13 242 057
Impôts sur le résultat (*)	2 991 862	3 254 153	3 571 566
Résultat net	8 142 182	8 833 676	9 670 491
Capacité d'autofinancement	8 358 554	9 021 006	9 857 821
Prélèvements / dividendes	1 221 327	1 325 051	1 450 574
Résultat non distribué	6 920 855	7 508 624	8 219 918
Report à nouveau		6 920 855	14 429 479

UNITÉ DE TRANSFORMATION DU RIZ PADDY ÉTUVÉ

Un bénéfice net de plus d'un million de francs CFA dès la première année



BUSINESS MODÈLE

L'étuvage du riz est une activité génératrice de revenus. Elle contribue à résoudre le problème d'employabilité et participe à une hausse du niveau de vie de la population rurale et périurbaine. La mise place d'une unité moderne d'étuvage du riz paddy nécessite un

investissement moyen de 6 283 000 francs CFA avec un délai de récupération au bout de trois ans.

La mise en place de l'unité de transformation du riz étuvé nécessite la disponibilité d'un terrain de ¼ ha, la construction de 2 magasins de 20 tôles et de 14 tôles pour le stockage de la matière première et du riz étuvé, une clôture de 200 m, un hangar de 14 tôles, un peseur, 10 marmites n°30 et n°20, des seaux, des plats, des bassines, un moulin.

Le tableau suivant représente l'investissement nécessaire.

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Charges immobilisées	50 000	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisation financières	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	5 339 000	0	0	0	0
Terrains	-	0	0	0	0
Constructions légères / aménagement	4 100 000	0	0	0	0
Equipement de production Groupe 1	186 000	0	0	0	0
Equipement de production	1 053 000	0	0	0	0
Total des investissements de base	5 389 000	0	0	0	0
BFR	894 000	13 000	15 000	15 000	14 000
Total des investissements	6 283 000	13 000	15 000	15 000	14 000

Le processus de production du riz Paddy étuvé comprend plusieurs étapes. Ce sont entre autres, le pré nettoyage, le trempage, le lavage, le traitement à la vapeur (l'étuvage), le séchage, le décorticage, le nettoyage et le conditionnement. Sept personnes assureront le fonctionnement de l'unité. Le compte d'exploitation prévisionnelle fait ressortir un résultat net de 1 108 366 francs CFA à la première année. Ce résultat croît au fil des ans.

L'approvisionnement en matière première

(riz) se fera auprès des producteurs de riz Paddy au prix d'achat moyen de 11 500 francs le sac de 100kg. La capacité de production de l'unité est de 36 000 kg de riz Paddy/an. Le riz Paddy étuvé sera revendu en sachet de 1kg et en sac de 25kg à 300 francs le kg. Le son du riz recueilli sera transformé en aliment pour bétail et vendu à 1500 francs CFA la charrette. Le chiffre d'affaires moyen sur les cinq premières années est de 13 560 051 francs CFA avec un taux de croissance annuel de 10%.

Le fonctionnement de l'unité occasionne des charges qui, sont entre autres, l'achat des matières premières, les frais du personnel et de transport.

Achat de matière première et autres consommables

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Achat du riz paddy	6 900 000	6 900 000	6 900 000	6 900 000	6 900 000
Eau	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Emballage (sacs)	187 000	187 000	187 000	187 000	187 000
Emballage (sachets)	15 120	15 120	15 120	15 120	15 120
Achat du bois	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
TOTAL	7 552 120	7 552 120	7 552 120	7 552 120	7 552 120

Autres achats, services extérieurs, transport et autres charges

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Loyer (Boutique)	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Frais de carburant (Gasoil)	90 000	94 500	99 225	104 186	109 396
Cordes pour coudre les sacs	10 200	10 710	11 246	11 808	12 398
Etiquetage	10 000	10 500	11 025	11 576	12 155
Frais de communication	2 500	2 625	2 756	2 894	3 039
Frais de transport	270 000	270 000	270 000	270 000	270 000
Voyages et déplacements	30 000	31 500	33 075	34 729	36 465
Colle pour sachets d'emballage	15 000	15 750	16 538	17 364	18 233
Imprévus	200 000	210 000	220 500	231 525	243 101
Entretien (locaux, matériel)	150 000	157 500	165 375	173 644	182 326
carte de visite	30 000	31 500	33 075	34 729	36 465
Publicité	60 000	63 000	66 150	69 458	72 930
Frais bancaires	70 000	73 500	77 175	81 034	85 085
Les ballais	1 000	1 050	1 103	1 158	1 216
TOTAL	1 098 700	1 153 635	1 211 317	1 271 883	1 335 477

De la première à la cinquième année, le chiffre d'affaires varie entre 10 908 000 francs CFA et 16 503 160 francs CFA.

Taux de marge bénéficiaire

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Chiffre d'affaires	10 908 000	12 096 000	13 414 680	14 878 415	16 503 160
Résultat net	1 108 366	1 942 724	2 885 611	3 931 937	5 067 020
Résultat net / chiffre d'affaires	10%	16%	22%	26%	31%

Le promoteur a également la possibilité de faire recours aux institutions de financement pour l'obtention d'un crédit



UNITÉ DE COMMERCIALISATION DE RIZ

Réaliser un chiffre d'affaires annuel de dix millions

Au Burkina Faso, le riz est la quatrième céréale cultivée. Sa consommation est en constante augmentation et sa production constitue une source de revenus pour les exploitants. Pour la mise en place d'une unité de commercialisation de riz, il faut un investissement en matériels et équipements d'un coût total de 4 758 500 F CFA F CFA.

La mise en place d'une unité de commercialisation de riz nécessite un terrain d'exploitation, deux magasins, cinq marmites, cinq plats alu, cinq futs, deux bâches, un moulin, une machine à coudre, une bascule et un matériel de transport, notamment une charrette. Le principal produit est le riz paddy local étuvé vendu dans des sachets de 01 à 10 kg et dans des sacs de 25 à 50 kg.

Pour s'approvisionner, il faut acheter du riz paddy pendant les périodes de disponibilité et stocker dans des magasins. Après avoir stocké la quantité de riz nécessaire, le processus de transformation va commencer par le pré-nettoyage du paddy qui comprend le vannage, l'épierrage et le lavage du paddy en vue de le débarrasser de tout corps

étranger ; le trempage du paddy nettoyé qui consiste à mettre dans des futs et couvrir d'eau chaude en vue d'augmenter son taux d'humidité ; le lavage du paddy ; le traitement à la vapeur du paddy propre (l'étuvage) ; le séchage et le décorticage du paddy étuvé ; le nettoyage du riz décortiqué; le conditionnement du riz nettoyé en sachet ou en sac et prêt à la commercialisation.

Le tableau suivant présente le coût total du projet.

Désignation	Existant	A acquérir				
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Charges immobilisées	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisation financières	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	420 000	4 147 500	0	0	0	0
Terrains	200 000	0	0	0	0	0
Constructions légères / aménagement	0	2 300 00	0	0	0	0
Constructions légères / aménagements	0	750 000	0	0	0	0
Equipement de production Groupe 1	100 000	712 500	0	0	0	0
Equipement de production	35 000	300 000	0	0	0	0
Matériel et mobilier	0	0	0	0	0	0
Matériel de bureau	0	0	0	0	0	0
Matériel informatique	0	0	0	0	0	0
Matériel de transport	85 000	85 000	0	0	0	0
Autres charrette	0	0	0	0	0	0
Total des investissements de base	420 000	4 147 500	0	0	0	0
BFR		611 000	61 000	66 000	67 000	79 000
Total des investissements	420 000	4 758 500	61 000	66 000	67 000	79 000

Le cout total du projet est estimé à 4 758 500 F CFA reparti comme suit : 611 000 F CFA de besoin en fonds de roulement (BFR) et 4 147 500F CFA en investissement de base.

Le chiffre d'affaires annuel de cette unité de commercialisation peut être estimé à 10 980 000 F CFA reparti comme suit :

- vente de 36 000 kg de riz étuvé soit 550 sacs de riz paddy à transformer, car un sac de 100

kg de riz paddy donne 60 à 65 kg de riz étuvé.

- 120 charrettes de résidus du riz vendues à 1500 F CFA la charrette.

Le bénéfice net est de 1 101 625 francs CFA la première année. Il avoisine trois millions de francs CFA à partir de la 5^e année d'exploitation.

On peut estimer le délai de récupération de l'investissement en moins de 4 ans ■

MECANISATION AGRICOLE

400 tracteurs et une usine de montage d'équipements agricoles au profit du monde rural.



Le président du Faso, Roch Marc Christian KABORÉ, a procédé à la remise officielle de 400 tracteurs agricoles aux producteurs, le vendredi 29 novembre 2019, à Bobo-Dioulasso. Peu avant la remise de tracteurs, le

ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles et le groupe Tropic Agro-Chem ont paraphé une convention portant sur la mise en place d'une usine de montage de tracteurs. Le ministre Salifou OUEDRAOGO a immédiatement procédé à la pose de la première pierre de cette unité.

Le président du Faso, Roch Marc Christian KABORE, a remis aux producteurs agricoles 400 tracteurs, le vendredi 29 novembre 2019, à Bobo-Dioulasso. Cette remise de matériel agricole, subventionné à 45%, répond à l'engagement du gouvernement de moderniser l'agriculture burkinabè. « Nous ne pouvons pas continuer à penser que notre pays peut se développer à partir de la daba et de la houe. C'est pourquoi nous devons passer d'une économie agricole de subsistance à une économie agricole tournée vers le marché », a déclaré le président du Faso.

Selon le président de la Chambre nationale d'Agriculture (CNA), Moussa KONE, cette mécanisation agricole entre en droite ligne avec les missions de sa structure. A en croire le président de la CNA, un projet de mise en place de coopératives d'utilisation de matériel agricole a été lancé en juin dernier, afin de faciliter l'accès des producteurs les plus vulnérables aux équipements.

Pour rendre pérenne cet appui de l'Etat, une convention portant sur la mise en place d'une usine de montage de tracteurs agricoles a été signée entre le ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles et le groupe Tropic Agro-Chem, fournisseur des tracteurs. La signature de convention a été suivie du lancement des travaux de construction de l'usine par le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO.

Selon le Président-directeur général de Tropic Agro-Chem, Alassane SIENOU, cette usine dont le coût de construction est estimé à 7 milliards de francs CFA, va permettre la mise à la disposition des agriculteurs de 5 000 tracteurs par an. Il a aussi signifié que son groupe accompagnera les producteurs dans la formation sur la maintenance des tracteurs.

Selon le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, c'est un pas en avant vers la transformation structurelle de l'agriculture au Burkina Faso. « Cela démontre que nous sommes en train d'aller vers la mécanisation de notre agriculture. Parce que sans la mécanisation, nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs », a-t-il dit.

En rappel, en novembre 2017, le Gouvernement avait remis aux producteurs 500 tracteurs et d'autres équipements agricoles à prix subventionnés. En juillet dernier, ce sont 26 tracteurs qui ont été remis aux Chambres régionales d'agriculture (CRA) ■



PROGRAMME DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Une panoplie d'appuis au profit du secteur privé

Le gouvernement du Burkina Faso mène de nombreuses actions pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole. Le Programme de croissance économique dans le secteur agricole (PCESA) a été créé avec pour objectif de contribuer à une augmentation de la productivité, des valeurs ajoutées et des revenus agricoles en vue de contribuer à une croissance économique nationale et à une réduction de la pauvreté. Le coût du Programme est de 45, 225 milliards.

Le Programme de croissance économique dans le secteur agricole (PCESA) a été créé en 2013 pour répondre à un besoin de financement du monde agricole. Il est constitué des composantes A et B. La composante «A» intitulée « Appui à l'entrepreneuriat agricole et au secteur privé agricole » a pour objectif de développer et fournir l'accès des entreprises rurales aux

services d'appui conseil et aux prêts d'investissement en vue d'augmenter la productivité, la création d'emplois et l'expansion des entreprises. Depuis 2018, le programme couvre l'ensemble des treize (13) régions du Burkina. Toutes les filières agricoles sont couvertes par le PCESA, sauf le coton dans son maillon production. La composante A du programme comprend deux sous composantes à savoir A1 et A2. La sous composante A1 : Appui-conseil intervient à travers deux fonds qui sont le Fonds d'appui conseil (fonds agro-industrie) et le Fonds vert. Le fonds agro-industrie vise à apporter des services d'appui-conseil adaptés à la demande des entreprises afin de renforcer leurs capacités et leur compétitivité sur le marché. Il intervient à travers des facilitateurs déployés sur le terrain. Ce fonds permet la mise en relation entre des entreprises et des institutions de finance pour l'accès aux crédits.

Le fonds vert a été mis en place pour appuyer la réalisation d'investissements ayant des effets favorables sur l'environnement ou permettant de faire des économies d'énergie. Il est une subvention à coûts partagés à hauteur de 50%. Le fonds vert est entièrement intégré au fonds agro-industrie pour compter de 2018. Au mois d'octobre 2019, l'on note que 107 projets ont été financés par le fonds vert. Quant à l'appui -conseil, 107 petites

et moyennes entreprises (PME), 814 très petites entreprises (TPE), 49 organisations paysannes en ont bénéficié entre 2013 et octobre 2019. Aussi, plus de 4 milliards de francs CFA ont été mobilisés pour les entreprises cibles et leurs fournisseurs grâce à l'appui-conseil.

La composante A2 : Financement des investissements des entreprises a pour stratégie d'intervention l'appui à deux institutions financières (CORIS-BANK, ECOBANK) pour la mise à disposition de ressources financières au profit des entreprises agricoles et pour l'appui-accompagnement. La mise en place d'un Fonds de garantie (à travers la SOFIGIB) permet aux institutions financières la couverture partielle de leurs risques vis-à-vis des entreprises du secteur.

Trois activités sont éligibles au fonds agro-industrie. Il s'agit des activités au profit des opérateurs économiques, des facilitateurs d'investissement / crédit, des producteurs et organisations.

Pour le bénéfice des opérateurs économiques, les acteurs concernés sont les transformateurs et les entreprises de commercialisation (privé, union...). Les demandes de financement passent par plusieurs étapes à savoir la phase exploratoire ou de prospection, l'avant accord de crédit / d'investissement et l'après accord de crédit / mise en œuvre du projet.

Pour ce qui concerne le bénéfice des producteurs et leurs organisations, plusieurs formations sont organisées à leur intention. Il s'agit de la formation des producteurs aux itinéraires techniques, aux nouvelles technologies, aux normes de qualité à l'organisation des producteurs.

Le fonds agro-industrie au profit des facilitateurs d'investissements / de crédits est destiné au renforcement de capacités en termes de procédures internes, de normes et qualité, d'outils de gestion numériques. Pour des fonds privés allant dans le même sens que les objectifs de la sous-composante, il est envisagé des appuis pour mener des études

de marché, d'identification de clients cibles, d'études spécifiques, etc. La composante A2 du PCESA a permis l'octroi de 253 prêts à des entreprises agricoles d'un montant de 11,171 milliards de francs CFA, soit 2,3 milliards de francs CFA en fonds d'investissement et 8,87 milliards de francs CFA en fonds de roulement. Elle a également fourni aux entreprises agricoles un volume de fonds d'investissement de 0,971 milliards de francs CFA. Par ailleurs, 34 entreprises agricoles sont bénéficiaires du fonds de garantie à hauteur de 1,368 milliards de francs CFA.

La composante B du PCESA est également subdivisée en 2 sous composantes. La première, « appui à l'opérationnalisation du Programme National du Secteur Rural (PNSR) » a pris fin en 2017. Quant à la deuxième sous composante, « Appui au cadre stratégique, légal, réglementaire et infrastructures », elle a pour objectif d'améliorer la production, la productivité, la qualité et la commercialisation du secteur agricole et des filières retenues par une optimisation du cadre stratégique, légal et réglementaire et du tissu d'infrastructures publiques.

À ce titre, cette sous-composante a appuyé la réalisation de 292 infrastructures (magasin de stockage, unité de transformation, abattoir, etc.) d'un coût d'environ 6,2 milliards de francs CFA. Elle a, en outre, contribué à la certification de deux produits issus de la transformation du maïs et de la viande, ainsi qu'à la mise aux normes de la salle de microbiologie du laboratoire national d'élevage ■



PÔLE DE CROISSANCE DE BAGRE

Un centre pour faciliter les affaires

Le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, a coprésidé, avec le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna KABORE, la cérémonie de lancement officiel des activités du Centre de facilitation des affaires de Bagré (CEFAB),

le mardi 10 décembre 2019 à Bagré, dans la région du Centre-Est. Ce Centre a pour objectif d'opérer en un seul lieu les démarches administratives relatives à l'obtention de licences d'affaires, et d'en réduire la durée. La gestion du CEFAB



est assurée par la Maison de l'entreprise du Burkina Faso.

Le Centre de facilitation des affaires de Bagré (CEFAB) a officiellement lancé ses activités, le mardi 10 décembre 2019 à Bagré dans la région du Centre-Est sous la coprésidence du ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO et celui du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna KABORE. La mission principale du CEFAB est de soutenir tout investisseur désirant faire des affaires dans la zone du Projet Pôle de croissance de Bagré (PPCB). Les compétences du CEFAB couvrent celles des Centres de formalités des entreprises (CEFORE), des Centres de facilitation des actes de construire (CEFAC) et des Guichets uniques du foncier (GUF). Concrètement,



le CEFAB va permettre aux opérateurs économiques, aux personnes physiques ou morales, d'accomplir en un même lieu, devant un seul interlocuteur, les formalités d'obtention des licences d'affaires nécessaires à la création, à l'exploitation et au développement de leur business. Selon la présidente du comité de gestion du CEFAB, Yvonne ROUAMBA/GUIGMA, soixante agréments peuvent y être obtenus. Il s'agit entre autres, de l'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier, de l'autorisation de création et d'ouverture d'établissements d'enseignement et de santé, des autorisations d'importation et d'exportation, des récépissés des producteurs de semences végétales.

Le ministre en charge du Commerce a indiqué que cette facilitation inclut la réduction du délai et du coût d'établissement des actes. « Le délai initial de 16 mois pour l'obtention de certaines licences d'affaires dans la procédure classique passe désormais à 90 jours grâce au CEFAB », a-t-il dit. Et d'ajouter que : « Le fait que les créateurs d'entreprises ne se déplacent à Tenkodogo ou à Ouagadougou pour rechercher leur autorisation, constitue aussi une réduction des coûts ». Mieux, le ministre Harouna KABORE a souligné que les licences d'affaires délivrées par le ministère en charge du Commerce et celui en charge de l'Agriculture seront obtenues séance tenante. Et d'ajouter que la création de ce Centre répond à la volonté du Gouvernement, de faire de la zone de Bagré « le Silicon valley agricole » du Burkina Faso, où il y aurait un condensé d'entreprises agricoles dotées de technologies de pointe, pour intensifier la production.

Pour le ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, Salifou OUEDRAOGO, ce Centre va accélérer la formation des coopératives agricoles. « Aujourd'hui, il y a des coopératives qui sont là et ont besoin de leurs documents pour être reconnus, avoir des crédits en banque et s'engager véritablement dans la production agricole au niveau de Bagré. Ce centre est le bienvenu, car il permettra à Bagré de répondre rapidement aux attributions que le gouvernement lui a conférées », a-t-il dit ■

LE BUSINESS PLAN

Une boussole indispensable pour l'entrepreneur



Le business plan ou plan d'affaire est un document stratégique qui démontre le succès et la viabilité d'un projet futur. Il explique ce que l'entrepreneur souhaite réaliser, comment il compte le faire, l'échéance et met l'accent sur la valeur ajoutée de

l'activité qu'il souhaite entreprendre. Il est donc une boussole pour l'entrepreneur qui souhaite notamment lever des fonds pour soutenir la mise en œuvre de son projet.

Le business plan vise à mettre en valeur un projet, à convaincre de sa valeur ajoutée et à rassurer les potentiels investisseurs d'une activité. Il retranscrit la vision de l'entrepreneur. Le business plan n'est pas



figé et devra être modifié et amélioré au fil du temps.

Sa rédaction répond à une logique et comporte plusieurs étapes. Il faut d'abord se poser les bonnes questions afin de savoir,

entre autres, le secteur d'activités dans lequel l'entrepreneur va évoluer, ses expériences, ses soutiens, la cible de son futur projet, etc.

Ensuite, une étude du marché potentiel du projet s'impose. Il faut en effet avoir une idée du projet, de la taille du marché, de la concurrence à laquelle le projet fera face.

Il faut également établir une modélisation financière du projet. Elle consiste à représenter une situation financière grâce à un modèle mathématique, en fonction de différents paramètres. La modélisation financière facilite ainsi la prise de décision, en permettant de simuler divers scénarios et d'aboutir à des recommandations. Les informations obtenues de cette modélisation aident à déterminer la saisonnalité de son activité, la taille du marché, le business model le plus intéressant à mettre en place ou encore les stratégies et budgets en communication.

Après les étapes ci-dessus cités, celle de la rédaction du document proprement dit intervient. Il est préférable de rédiger le business plan en groupe, en mettant aussi bien l'accent sur le fonds que sur son aspect visuel et son attractivité.

Le document du business plan doit avoir un résumé exécutif qui met exergue les éléments clés du projet. Il s'agit notamment du besoin auquel le projet va répondre, du marché potentiel et des grands points de la stratégie qui sera mise en place. Il comporte également les atouts de l'équipe du projet, les prévisions financières et le besoin de financement. Il est donc important que le résumé exécutif soit attrayant car c'est lui qui, le plus souvent, détermine si l'interlocuteur va continuer sa lecture du document ou non.

Enfin, il faut faire relire son document afin de recueillir l'avis de tierces personnes sur le projet. Cela permet de s'assurer que le business plan est clair, facilement compréhensible et attractif. La relecture est également l'occasion de tester la cohérence des hypothèses et des choix stratégiques opérés ■

FASODRONE

Un engagement pour une agriculture moderne



Issouf OUATTARA, promoteur de FasoDrone, s'est lancé dans l'agriculture de précision. Fabrication de drones, production de données cartographiques, mise au point de logiciels d'analyse et diagnostic d'exploitations agricoles ... la liste des services offerts par le jeune ingénieur aéronautique et spatial et son équipe est longue. Leur rêve : moderniser l'agriculture nationale.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours académique et professionnel ?

Je suis ingénieur aéronautique et spatial. J'ai un double Master en Robotique Spatiale et Système automatique. J'ai poursuivie des études universitaires en Aéronautique à Taïwan et des études en Science et technologie spatial en Finlande. Je suis actuellement doctorant à Aalto University en Finlande.

J'ai auparavant travaillé à Space System Finland comme ingénieur logiciel où j'ai contribué à des projets d'études de risques pour la conception d'un nanosatellite et la révision des sources code. J'ai également travaillé à Third Space Auto comme ingénieur d'aéronef sans pilote (drone).

Je suis aujourd'hui gérant et co-fondateur de FasoDrone.

Présentez-nous votre entreprise et ses produits !

FasoDrone est une startup spécialisée dans la conception de système de drone et le traitement de données.

L'entreprise offre des services de cartographie, de diagnostic des champs agricoles et de développement des logiciels d'analyse et de visualisation de données. Nous faisons également la conception sur mesure de drone répondant à des besoins spécifiques de nos clients et partenaires.

Quel est le processus de fabrication des drones et quels sont les matériaux utilisés ? D'où provient cette matière première ?

Le processus de Fabrication commence par l'analyse des besoins du partenaire ou du client. Ces besoins sont traduits en spécifications techniques. Le reste du processus suit les étapes traditionnelles dans la conception d'un avion de façon générale. Il s'agit du choix du concept, d'une conception préliminaire, de la conception détaillée, de la fabrication et montage, de l'essai en vol, de la revue critique de la conception et l'enregistrement auprès des agences de régulation.

La matière première provient du Burkina Faso et également de nos partenaires en Asie et en Europe.

Quel a été votre investissement de départ ? Comment vous l'avez constitué ?

Nous avons participé à la première édition du programme "Burkina Startups" du Fonds Burkinabè pour le Développement Économique et Social (FBDES) où nous avons été sélectionnés et financés. Les promoteurs du projet contribuent également dans les investissements.

Quelles innovations FASODRONE compte-t-il introduire dans l'agriculture burkinabè ?

FasoDrone compte participer énormément à la modernisation de l'agriculture burkinabé en conciliant productivité et écologie. Nous développons une solution de diagnostic des champs agricoles qui va permettre aux producteurs agricoles de protéger leurs cultures et d'accroître les rendements tout en réduisant les dépenses liées aux intrants agricoles.

Quels sont les partenariats en cours ou recherchés avec les instituts de recherche, les organisations professionnelles agricoles, les agriculteurs, les investisseurs, etc. ?

Nous recherchons des partenariats avec les institutions nationales et les ONG qui s'intéressent à la problématique de la modernisation de l'agriculture au Burkina Faso et dans la sous-région. Nous avons déjà entamé des discussions avec certains de ces partenaires potentiels.

Nous comptons également travailler avec des institutions d'enseignement supérieur et de recherche pour non seulement partager les expériences mais aussi pouvoir utiliser les derniers résultats de recherches dans le développement de nos solutions.

Vu la nature du service que nous offrons aux producteurs agricoles, nous travaillons à ce que chaque producteur agricole qui est client de FasoDrone devient son partenaire à long terme. C'est ainsi que nous pourrions produire ensemble des résultats à fort impact.

Etes-vous satisfait du taux de pénétration de vos innovations au sein des exploitants agricoles et des institutions publiques ?

Pas encore. FasoDrone a moins d'un an d'existence. Il reste donc beaucoup de travail de communication à



faire pour toucher plus de producteurs agricoles et plus d'institutions publiques.

Quels sont les espaces promotionnels (foire, salon d'exposition, émissions audiovisuelles, etc.) auxquels vous participez ?

Nous avons participé à la 15ème édition de la Semaine du Numérique à Bobo-Dioulasso qui s'est tenue du 19 au 23 novembre 2019. Nous étions un partenaire officiel de cet événement.

En plus des activités au niveau national, FasoDrone a aussi participé à des compétitions internationales telles que Afric'up qui s'est tenue en Tunisie. L'objectif de la participation de FasoDrone à ces compétitions est de non seulement se faire connaître à l'international mais aussi de prendre connaissance de ses potentiels concurrents pour améliorer continuellement ses produits.

Nous avons également participé à "Startup à la télé", une émission télé organisée par la RTB en partenariat avec le Fonds Burkinabè pour le Développement Économique et Social (FBDES).

Nous participons également à des activités organisées par les établissements d'enseignement supérieurs (Universités). Ces activités sont moins médiatisées mais très importantes pour FasoDrone car il s'agit de cadres professionnels qui nous permettent d'échanger avec les

chercheurs et nouer des partenariats avec eux.

Comment entrevoyez-vous le développement de FASODRONE dans un horizon de dix ou vingt ans ?

Dans une dizaine d'année nous voyons FasoDrone comme une entreprise de référence dans la conception de drone et l'agriculture de précision au Burkina Faso et en Afrique. Nous allons atteindre cet objectif en élargissant nos équipes d'ingénieurs, nos liens de partenariats et en développant de nouvelles technologies, méthodes et processus, fournissant ainsi à nos clients des données opportunes et précises leurs permettant de prendre des décisions rapides et rentables à faible risque.

Auriez-vous un message particulier à l'adresse des potentiels utilisateurs, des partenaires et autres investisseurs ?

Faso Drone est une startup innovante et à fort potentiel de croissance. Nous avons une équipe jeune, dynamique, diversifiée, complémentaire, et très compétente dans les domaines d'interventions de FasoDrone.

Nous pensons que la meilleure solution technologique est celle qui prend en compte les points de vue du client et répond à ses besoins dans les moindres détails. Nous invitons tous ceux qui sont intéressés par nos solutions à nous approcher sans hésiter.

Nous sommes ouverts aux partenariats qui profitent à toutes les parties.

MODÈLE D'EXPLOITATION AGRICOLE RÉSILIENTE ET PERFORMANTE POUR LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'AGRICULTURE BURKINABÈ

JUSTIFICATION DU MODÈLE

- ❑ Agriculture, pilier de l'économie mais majoritairement pluviale : à peine 3% des superficies sous maîtrise totale de l'eau ;
- ❑ Des systèmes de production sous emprise totale des aléas pluviométriques ;
- ❑ Des aléas pluviométriques responsables de 87% de pertes de la production ;
- ❑ Un stress hydrique de trois semaines durant la période favorable de production synonyme de déficits alimentaires quel que soit le cumul pluviométrique saisonnier ;
- ❑ Des cycles permanents de déficits alimentaires fortement tributaire de stress hydriques ;
- ❑ **Pourtant :**
 - Existence d'un fort potentiel en eaux souterraines faiblement exploité : 12,4 milliards de m³ renouvelable annuellement dont seulement 8,4% est projeté d'être utilisé à l'horizon 2030 ;
 - Une durée d'ensoleillement parmi les plus satisfaisantes en Afrique de l'Ouest exploitable pour l'énergie solaire.

VISION DU DÉPARTEMENT

Rompre avec le cycle d'insécurité alimentaire en vulgarisant un nouveau type d'exploitation agricole performant, résilient et créateur d'emplois agricoles décents.

MODE D'OPÉRATIONNALISATION DE LA VISION

- ❑ Mettre en œuvre un projet pilote de promotion du modèle d'exploitation en vue de sa mise à l'échelle ;
- ❑ Mettre en place un paquet de mesures d'accompagnement de l'Etat au profit des producteurs engagés à transformer leur exploitation ;
- ❑ Mettre à la disposition des entrepreneurs individuels un modèle élaboré pour leur business plan en vue de leur engagement dans l'adoption du modèle ;
- ❑ Créer des mesures incitatives et des instruments particuliers pour accompagner la mise en œuvre du modèle ;
- ❑ Accompagner l'installation d'au moins 100.000 exploitations à terme.

FONCTIONNALITÉS DU MODÈLE

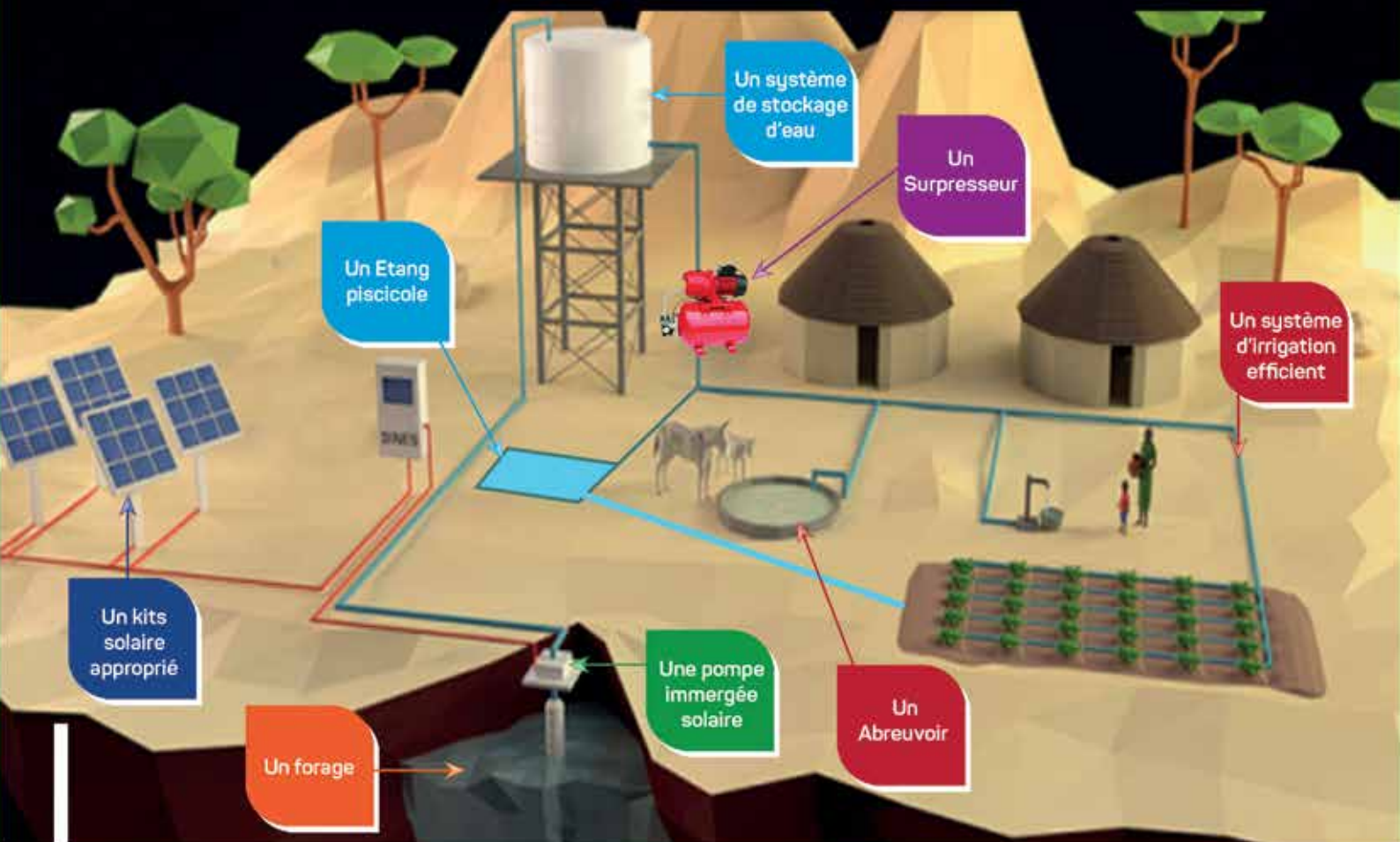
- ❑ utiliser l'énergie solaire pour l'exhaure de l'eau souterraine ;
- ❑ faire de l'irrigation d'appoint durant la campagne humide et deux productions durant la campagne sèche ;
- ❑ booster la productivité des exploitations agro-sylvo-pastorale et halieutique ;
- ❑ dynamiser la pisciculture, améliorer l'accès à l'eau et à l'énergie en milieu rural.

CARACTÉRISTIQUES ET COÛTS DU MODÈLE

EQUIPEMENTS	CARACTÉRISTIQUES	COÛT (TTC) EN F CFA
Forage y compris la prospection	Débit supérieur à 5 m ³ /h Profondeur : 40-65 m	6 500 000
Pompe immergée	Inox ; 6 000 litres par heure	1 000 000
Château d'eau : Poly tank	Poly tank de 5 m de haut avec support métallique ; Capacité de 10 mètres cubes ;	4 500 000
Kit solaire y compris la batterie	Plaque solaire Photovoltaïque ; 2 500 watts	3 000 000
Kit d'irrigation	Système d'irrigation par aspersion	3 000 000
Étang piscicole	L=10m ; l=3m ; P=2m ; V=60m ³	3 000 000
Protection du site par grillage	Grillage ferreux	1 200 000
Surpresseur	100 L / 19 L/mn au moins	800 000
COÛT TOTAL		23 000 000



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles



MODÈLE D'EXPLOITATION AGRICOLE RÉSILIENTE ET PERFORMANTE POUR LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'AGRICULTURE BURKINABÈ